

Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.

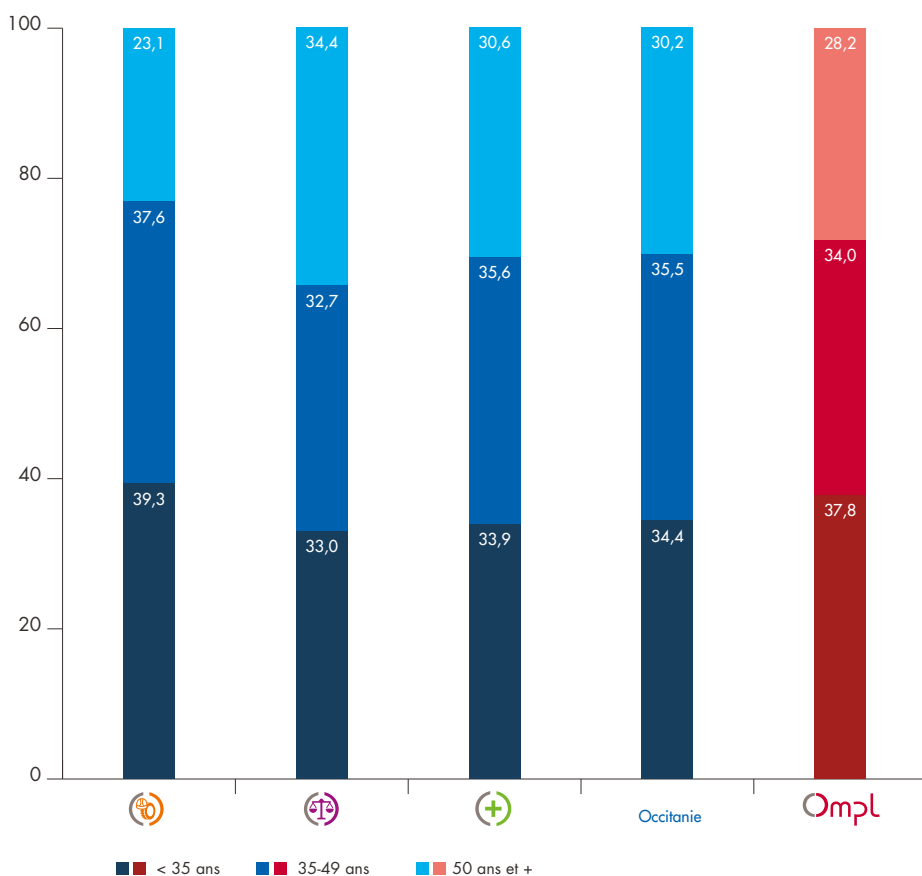


### MOINS DE 35 ANS POUR UN TIERS DES SALARIÉS

Globalement, les salariés de la région sont un peu plus âgés que la moyenne nationale. Néanmoins, le secteur cadre de vie-technique se distingue par une population relativement plus jeune.

-  Secteur cadre de vie-technique
-  Entreprises d'architecture
-  Entreprises d'économistes de la construction
-  Entreprises d'experts en automobile
-  Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers
-  Secteur juridique
-  Études d'administrateurs et mandataires judiciaires
-  Cabinets d'avocats
-  Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
-  Études d'huissiers de justice
-  Secteur santé
-  Cabinets dentaires
-  Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers
-  Cabinets médicaux
-  Pharmacie d'officine
-  Cliniques vétérinaires

Répartition des salariés par tranche d'âge et secteur professionnel (%)



Source : Insee, DADS 2018.



## FORTE VARIABILITÉ ENTRE LES BRANCHES

- Par un effet volume, la branche des entreprises d'architecture impacte fortement les répartitions du secteur cadre de vie-technique. Les salariés tendent à y être plus jeunes.
- Les proportions du secteur juridique sont structurées par les cabinets d'avocats. Mais, les séniors sont surreprésentés dans les études d'huissiers de justice.
- Si les classes d'âge intermédiaires dominent dans le secteur santé, leur surreprésentation est marquée dans les cabinets dentaires, les laboratoires de biologie médicale et les cabinets médicaux.

## Répartition des salariés par tranche d'âge et branche professionnelle (%)

Branches professionnelles	< 35 ans	35-49 ans	50 ans et +
 Architecture	<b>39,3</b>	<b>37,6</b>	<b>23,1</b>
 Architecture	40,1	37,2	22,7
 Cadre de vie-technique	39,7	39,1	21,2
 Juridique	38,2	36,8	25,0
 Juridique	37,4	38,7	23,9
 Juridique	<b>33,0</b>	<b>32,7</b>	<b>34,4</b>
 Santé	30,4	36,9	32,7
 Santé	32,6	33,3	34,1
 Santé	34,0	33,3	32,7
 Santé	35,1	29,0	35,9
 Santé	<b>33,9</b>	<b>35,6</b>	<b>30,6</b>
 Santé	27,5	40,4	32,1
 Santé	29,8	36,3	34,0
 Santé	24,3	37,6	38,1
 Santé	41,1	33,3	25,6
 Santé	55,2	29,0	15,7
Occitanie	<b>34,4</b>	<b>35,5</b>	<b>30,2</b>
<b>Ompl</b>	<b>37,8</b>	<b>34,0</b>	<b>28,2</b>

Source : Insee, DADS 2018.